



JOURNAL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU GRAND PIC SAINT-LOUP (VERSION ACCESSIBLE)

N° 29 – juin 2017

Version « accessible » du Journal trimestriel, conforme au Référentiel Général d'Accessibilité pour les Administrations (RGAA) selon la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Edito

Le temps de l'action

Pierre par pierre, nous mettons en acte l'ambition de notre Projet de territoire pour une intercommunalité plus forte. Face à une nouvelle baisse des dotations de l'Etat, nous relevons aujourd'hui un défi : réaliser nos projets tout en baissant nos coûts de fonctionnement, sans recourir à plus d'impôts, ce qui nous donnerait pourtant de meilleures marges de manœuvre.

Pour cela, il faut être inventif et mobiliser tous les outils à notre disposition, avec pragmatisme, sans en négliger aucun. C'est ainsi que nous venons de conclure plusieurs conventions qui vont nous apporter une dose d'oxygène, avec des partenariats et des financements liés au développement rural et à la croissance verte. Vous en trouverez le détail dans les pages de ce journal. D'autres sont en préparation, qui permettront à notre intercommunalité de conserver toute sa place dans l'échiquier territorial.

Le tourisme et la culture sont des atouts de poids de notre territoire, et les actions que nous engageons en 2017 en témoignent : installation de l'office de tourisme aux portes de Montpellier, sur la zone de Saint-Sauveur à Saint-Clément-de-Rivière, démarrage des études pour la maison de promotion des vins à Lauret et la salle de spectacle à Saint-Gély-du-Fesc, et premiers travaux de sécurisation du site de Montferrand. Ces projets doivent être portés par une volonté politique forte. C'est ce qui a amené notre Conseil communautaire à élire deux nouveaux Vice-présidents lors de sa séance d'avril : Michèle Lernout, maire de Saint-Gély-du-Fesc en tant que vice-présidente à la culture en remplacement Martine Durand-Rambier, et André Leenhardt, maire de Lauret en tant que vice-président au tourisme en remplacement de Guillaume Fabre.

En matière de culture, la saison des musées s'est ouverte début mai avec le démarrage des expositions temporaires de la Halle du Verre à Claret et de la Maison des Consuls aux Matelles. Nous vous invitons, si vous ne l'avez déjà fait, à venir découvrir les « Merveilles » présentées dans l'un et l'autre de vos musées, sur leur site internet et leur page Facebook. C'est un avant-goût de ce qui vous attend en Grand Pic Saint-Loup tout au long d'un été toujours aussi riche en offre de sorties.

Très bon été à chacun d'entre vous.

Alain Barbe

Président de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Sommaire

Actualités

- Un contrat pour la ruralité
- Un budget 2017 tourné vers l'investissement
- Soutien au monde vigneron du Pic Saint-Loup
- Leader en Grand Pic Saint-Loup : une affaire qui roule !
- Prix de la Légion d'Honneur aux apprentis
- Portes ouvertes pour la petite enfance
- Nos conférences 2017

Environnement

- Marier énergie positive et croissance verte
- Une convention pour préserver les grands rapaces
- Prévenir les crues
- C'est dans le bac

Projet de territoire

- Un GR de pays pour le Grand Pic Saint-Loup
- Rezo Pouce, inscrivez-vous !
- 1^{er} salon des sports de nature

Identité du territoire

- Réhabilitation de la crête de la Taillade
- Challenge du Pic Saint-Loup 2017 : sportif et convivial !
- Le Grand Pic Saint-Loup soutient ses écoles de tambourin

Délibérations

Rendez-vous

Nos services pratiques

Un contrat pour la ruralité

En mars dernier, les Cévennes Gangeoises et Suménoises et le Grand Pic Saint-Loup ont signé conjointement un contrat de ruralité avec le préfet de l'Hérault, Pierre Pouëssel, en présence de Magali Caumon, sous-préfète de Lodève, référente du dispositif dans le département de l'Hérault.

Les contrats de ruralité permettent de coordonner les moyens financiers de l'Etat, de la Région et du Département, et les moyens techniques et humains des chambres consulaires et de l'Agence régionale de santé, au service du développement des territoires ruraux. Pour l'année 2017, les deux Communautés de communes bénéficieront de plus de 400 000 €. Ces territoires conjoints comptent 60 500 habitants sur 49 communes (45 dans l'Hérault et 4 dans le Gard) et 80 400 hectares. Ils représentent 13% de la superficie du département de l'Hérault.

Ce contrat de ruralité, qui court jusqu'en 2020, permettra de soutenir les projets d'aménagement opérationnels durables des communes et des deux intercommunalités dans les domaines suivants :

- accès aux services publics et marchands, et aux soins ;
- revitalisation des bourgs-centres ;
- développement de l'attractivité du territoire ;
- mobilités locales et accès au territoire ;
- transition écologique et énergétique ;
- cohésion sociale.

Un budget 2017 tourné vers l'investissement

2017 marque le début des investissements majeurs de notre Projet de territoire. Dans un contexte de réduction des dotations de l'Etat pour la 4^{ème} année consécutive, notre Communauté de communes poursuit sa maîtrise des coûts, sans renoncer aux objectifs ambitieux de ce Projet de territoire.

Pour cela, nous avons adopté un budget rigoureux côté dépenses, avec des priorités sur les projets, ce qui permet, avec les mêmes taux d'imposition depuis 2010, de maintenir et développer des services publics de qualité pour les saintlouviens.

Le budget principal de notre Communauté de communes se monte à 39 millions d'euros en 2017 : 29 millions d'euros en fonctionnement et 10 millions d'euros en investissement. Pour ces investissements, nous avons demandé l'appui financier de nos principaux partenaires : le Conseil départemental de l'Hérault, la Région

Occitanie, l'Etat et l'Europe. Certains financements nous ont déjà été communiqués. Ils sont indiqués entre parenthèses à côté des projets.

Les priorités 2017

Les dépenses d'équipement, qui se montent hors subvention à 4,1 millions d'euros, portent essentiellement sur :

- L'installation de l'office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup sur la future base nature de Saint-Sauveur à Saint-Clément-de-Rivière (ancien site de l'UCPA)
- Les études pour la Maison de promotion du territoire et des vins à Lauret
- La réorganisation des déchetteries
- Les premiers travaux de sécurisation du site du château de Montferrand
- Les études pour la future salle de spectacle intercommunale à Saint-Gély-du-Fesc.

Détail des projets

Culture et sports : coût 425 000 € dont :

- château de Montferrand : 53 000 € (projet total estimé à 629 000 €)
- études reconfiguration salle de spectacle intercommunale Georges Brassens à Saint-Gély-du-Fesc : 50 000 € (projet total estimé à 1 750 000 €)
- gros entretien, renouvellement des infrastructures sportives, rénovation des terrains de rugby de Saint-Sauveur : 200 000 €
- développement des activités de pleine nature : 50 000 € (*financement du Département : 7 330 € pour les sites d'escalade et 4 500 € pour le GR de Pays*).

Action économique : coût 1 million d'euros dont :

- relocalisation de l'office de tourisme sur le site de Saint-Sauveur à Saint-Clément-de-Rivière : 375 000 € (*financement de l'Etat : 100 000 €*)
- Maison de promotion des territoires et du vin : 150 000 € (projet à 1 400 000 €)
- acquisitions foncières : 180 000 €
- travaux sur les zones d'activités économiques : 100 000 € (*financement Leader de l'Europe : 40 656 €*).

Aménagement services urbains, environnement : coût 1,3 M€ dont :

- voirie : 500 000 €
- schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) : 112 000 €
- actions Schéma de déplacements : 42 000 €
- réorganisation des déchetteries : 180 000 €
- équipements et aménagements liés aux déchets : 455 000 €
- renouvellement du parc véhicules déchets : 270 000 €.

Equipements divers : coût 1,3 M€ dont :

- ravalement de façades et travaux sur la maison de pays à Saint-Martin-de-Londres : 250 000 € (*financement de l'Etat : 33 000 €*)
- extension de la chambre funéraire à Saint-Gély-du-Fesc : 250 000 €
- travaux et aménagements à l'hôtel de la Communauté : 170 000 € (*financement de l'Etat : 55 600 €*)

- acquisition de véhicules électriques : 81 000 € (*financement de l'Etat : 64 800 €*)
- mise aux normes accessibilité des équipements intercommunaux : 60 000 €
- fonds de concours pour les projets communaux : 450 000 €.

Les autres dépenses d'investissement permettent à la Communauté de communes de faire face à ses engagements antérieurs – piscine, pôle sportif, pôle petite enfance...– pour 3,5 millions. On trouve également un report d'investissements prévus en 2016 et non réalisés pour 1,7 million d'euros.

Soutien au monde vigneron du Pic Saint-Loup

Le 20 avril dernier, Régis Valentin, président du syndicat des vignerons du Pic Saint-Loup et Alain Barbe, président de la Communauté de communes ont signé conjointement une convention qui vise à accompagner le syndicat dans ses opérations de promotion des vins du Pic Saint-Loup.

Cette convention fait partie du plan de soutien voté par les conseillers communautaires fin 2016, suite à l'épisode de grêle du 17 août 2016, « *qui a occasionné de profondes blessures au tissu viticole de notre territoire, mettant à genou la profession viticole alors qu'elle se préparait à une récolte remarquable* » a souligné Alain Barbe. Ce plan de soutien vient s'intégrer dans un dispositif coordonné par la Chambre d'Agriculture de l'Hérault, auquel ont pris part l'Etat, la région Occitanie, le Département et la Métropole.

Soulignant cette parfaite coordination, le Président de la Communauté de communes a tenu à y associer Irène Tolleret, elle-même vigneronne et vice-présidente en charge de l'agriculture, qui a « *construit avec le syndicat des vignerons et son président Régis Valentin un partenariat durable, pragmatique, et surtout solidaire... sur les bases de la structuration de la politique publique agricole du Grand Pic Saint-Loup, qui s'affirme sur des réalités : la valorisation des paysages agricoles, avec la labellisation au Réseau International des Paysages viticoles, et la valorisation du patrimoine alimentaire territorial local, par la mise en œuvre d'un Projet alimentaire territorial*».

La convention permettra à la Communauté de communes d'accompagner les actions de promotion du syndicat pendant trois ans par un soutien financier de 30 000 € par an.

LEADER en Grand Pic Saint-Loup : une affaire qui roule !

Le Comité de programmation du GAL Grand Pic Saint-Loup a attribué au mois d'avril des subventions LEADER à trois projets pour un montant total de 99 707 €.

Ces financements européens vont permettre aux projets retenus de contribuer au développement de l'économie locale, et de favoriser le « vivre ensemble ». Ils concernent la création d'un point multi-services et d'un espace multiculturel au Causse-de-la-Selle et l'aménagement d'un parc d'activités et de loisirs à Teyran. Le GAL Grand Pic Saint-Loup se réunit 4 fois par an pour étudier les projets portés par les acteurs locaux. D'autres dossiers seront présentés pour financement lors des prochains Comité de Programmation du GAL.

Vous avez des questions, un projet ?

Avant même de commencer votre projet¹, contactez l'équipe technique LEADER, Charlotte Guillaumou & Émilie Tempier à la Communauté de communes. T/ 04 67 55 17 00 ou 07 79 80 64 33 ou leader@ccgpsl.fr

Plus d'informations sur le site internet de la Communauté de communes dans l'espace dédié au « Programme LEADER » dans l'onglet « Institution » ou sur la page Facebook du « GAL Grand Pic Saint-Loup ».

Prix de la Légion d'honneur aux apprentis de l'Hérault

Depuis 2016, la Communauté de communes est partenaire du Prix de la Légion d'Honneur. Ce prix a pour vocation de valoriser les qualités et les mérites de jeunes apprentis héraultais ayant obtenu un CAP.

Pauline Reynard, habitante de Sainte-Croix-de-Quintillargues, a reçu « le prix du Courage 2017 » (prix de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup) des mains d'Antoine Martinez, maire de cette commune et vice-président de la Communauté de communes. Le parcours de Pauline est exemplaire. Elle a réussi à surmonter de nombreux obstacles, grâce à sa détermination et son courage. Après avoir obtenu son bac pro Commerce, Pauline Reynard a suivi en 9 mois la formation pour le CAP de coiffure. Elle a poursuivi sa formation par deux années complémentaires, qui lui ont permis d'obtenir le Brevet professionnel. Aujourd'hui, elle prépare un brevet de maîtrise à Montpellier, géré par Valérie Hebda de l'Atelier

¹ Attention : tout projet commencé n'est plus éligible au programme ! (Nb : un début de projet correspond par exemple à la signature d'un devis).

Coiffure. Passionnée de coiffure et de photographie, Pauline réalise actuellement un book en associant ces deux plaisirs.

Les actions de la Société des Membres de la Légion d'Honneur sont porteuses de cohésion sociale. Elles favorisent l'égalité des chances et contribuent à la diffusion des valeurs qui s'attachent à la Légion d'honneur. C'est pourquoi la Communauté de communes s'est volontiers associée à cette action qui valorise des jeunes méritants.

Prochaines rencontres entreprises de la Communauté de communes

Jeudi 22 juin à 18h30 : groupement d'employeurs « Le travail à temps partagé, une idée simple ! » *animé par le crge occitanie* (centre de ressources des groupements d'employeurs) *suivi d'un moment de convivialité*

Vendredi 29 septembre 8h/9h30 : « Pourquoi et comment les relations presse peuvent accompagner la croissance de votre entreprise ? » *Petit déjeuner*

Inscription auprès de Sabrina Louaisil, chargée de développement économique
Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup 04 99 61 45 27 -

s.louaisil@ccgpsl.fr ou economie@ccgpsl.fr

Journée Portes ouvertes pour la petite enfance

Samedi 10 juin de 10 h 00 à 13 h 00

Les structures « petite enfance » du territoire de la Communauté de communes ouvrent leurs portes aux parents et futurs-parents. C'est l'occasion d'échanger avec les professionnels de la petite enfance du territoire qui seront présents et qui pourront répondre aux questionnements des jeunes parents.

Plusieurs établissements y participent :

- Assas : Multi-accueil *Trott'Menu*
- Fontanès : micro-crèche *La petite pause doudou*
- Sainte-Croix-de-Quintillargues : Micro-crèche *O comme 3 pommes*
- Saint-Gély-du-Fesc : RAM* et LAEP* *Les Oursons*
- Saint-Mathieu-de-Trévières : RAM*, Multi-accueil *Los Péquelets*, LAEP* *Les Lucioles* et accueil de loisirs maternel *Les Loulous du Pic*
- Saint-Martin-de-Londres : RAM*, Multi-accueil *Les Fripounets* et LAEP* *Les P'tits Loups du Pic*
- Vailhauquès : multi-accueil *Les Garriguettes*

* RAM : Relais Assistants Maternels

* LAEP : Lieu d'Accueil Enfant Parent

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site internet de la Communauté de communes : www.cc-grandpicsaintloup.fr , ou renseignez-vous auprès des structures participantes.

Nos conférences 2017

La Communauté de communes innove en proposant une série de rencontres culturelles, sociales et économiques tout au long de l'année. Voici le programme jusqu'en novembre.

8 juin : "Paysages méridionaux – conférence culture

22 juin : "groupement d'employeur" – conférence économique à destination des dirigeants du territoire du Grand Pic Saint-Loup

14 septembre : "Montferrand" – conférence culture

29 septembre : "Relations avec les médias" – conférence économique à destination des dirigeants du territoire du Grand Pic Saint-Loup

18 octobre : "l'Europe" – conférence culture avec la participation de Daniel Cohn Bendit, et du Consulat d'Allemagne

26 octobre : "Rencontre entreprises sur les événements climatiques" – conférence économique à destination des professionnels du territoire du Grand Pic Saint-Loup

9 novembre : "l'Architecture du 17e et 18e siècles" – conférence culture.

En savoir +

Conférences culture : Coralie Pagès-Bouet : 04 67 55 18 83 –

c.pagesbouet@ccgpsl.fr

Conférences économiques : Sabrina Louaisil : 04 99 61 45 27 – s.louaisil@ccgpsl.fr

C'est dans le bac

Fin 2015, la Communauté de communes renforçait son dispositif de collecte des déchets recyclables sur les communes à l'est du territoire : bassin de Londres, Buèges, Viols-le-Fort, Viols-en-Laval et Le Rouet. L'objectif était d'améliorer le tonnage de collecte de ces déchets, qui était bien plus faible que sur les autres communes du Grand Pic Saint-Loup, faute d'équipements suffisants. C'est ainsi que 240 bacs collectifs pour déchets recyclables ont été installés sur les communes du Causse-de-la-Selle, de Saint-Jean, Saint-André et Pégairolles-de-Buèges, de Mas-de-Londres et Notre-Dame-de-Londres, Viols-en-Laval et Le Rouet, tandis que les communes les plus importantes étaient équipées de 669 bacs de collecte individuels : 269 bacs pour Viols-le-Fort et 400 bacs pour Saint-Martin-de-Londres.

Quinze mois plus tard, qu'en est-il ? Le résultat est à la hauteur de l'objectif, puisqu'en 2016 ce sont 160 tonnes supplémentaires de déchets recyclables qui ont pu ainsi être collectées, soit une hausse de plus de 8% par rapport aux années précédentes.

Un beau résultat pour donner un nouvel avenir à nos déchets !

Comment est financée la collecte des déchets ?

C'est principalement la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), collectée en même temps que la taxe foncière, qui permet de financer le service déchets assuré par la Communauté de communes : collecte des déchets recyclables et non recyclables, fonctionnement des déchetteries fixes et de la déchetterie mobile, valorisation des déchets recyclables, élimination des déchets non recyclables, charges de personnel, investissements liés aux déchets (renouvellement des véhicules de collecte, des bacs, des équipements en déchetterie, achat de composteurs ...). Cette année, le montant prévu au budget pour la TEOM se monte à 5 257 000 €. Les autres recettes du service déchets proviennent des éco-organismes et de la revente de matériaux (verre, ferraille, papier, plastique...).

Marier énergie positive et croissance verte

Le 27 février dernier, la Communauté de communes a été labellisée *Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte*.

Le label TEPCV distingue et appuie les territoires qui engagent des actions concrètes et innovantes en matière d'efficacité énergétique, mobilité durable, économie circulaire, énergies renouvelables, biodiversité, et sensibilisation et éducation à l'environnement. Le ministère de l'Environnement accompagne financièrement et techniquement ces territoires dans la mise en œuvre de ces actions.

La Communauté de communes et quatre communes du territoire : Saint-Gély-du-Fesc, Saint-Mathieu-de-Trévières, Sainte-Croix-de-Quintillargues et Teyran, associées dans le label, ont axé leur projet sur cinq grands domaines d'actions :

- La mise en valeur des circuits courts par une mise en réseau des producteurs et consommateurs locaux.
- La lutte contre la production de déchets en sensibilisant les scolaires
- L'acquisition de véhicules électriques en remplacement d'anciens véhicules diesel
- Le développement de la mobilité douce par la création et la sécurisation de pistes cyclables
- la sensibilisation aux enjeux énergétiques et pollinisateurs.

Au total, le projet labellisé TEPCV porté par le Grand Pic Saint-Loup sera subventionné à hauteur de 400 000 €. C'est un projet ambitieux car toutes les actions seront lancées afin la fin de cette année 2017.

Une convention pour préserver les grands rapaces

Le 6 avril dernier, une convention a été signée entre la Coopérative d'Electricité de Saint-Martin-de-Londres, principal distributeur d'électricité sur cette partie de l'Hérault, le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc Roussillon², et la Ligue de Protection des Oiseaux de l'Hérault. Ce partenariat permettra de préserver l'avifaune³ héraultaise, inscrite au programme européen Natura 2000, sur l'intégralité du territoire de la CESML soit une cinquantaine de communes.

Limiter le risque d'électrocution des grands rapaces : Aigle de Bonelli, Aigle royal ou encore Vautour moine, est une action prioritaire du document de gestion du site Natura 2000 « Hautes Garrigues du Montpelliérais », c'est pourquoi les animateurs Natura 2000 des Communautés de communes de la Vallée de l'Hérault et du Grand Pic Saint-Loup ont été associés à la préparation de la convention.

Plusieurs actions sont inscrites dans cette convention :

- enfouissement des lignes électriques
- aménagement des pylônes les plus dangereux
- limitation des interventions pendant la période de reproduction de ces grands rapaces.

Pour ce faire, chaque pylône va être cartographié en fonction du risque d'électrocution.

² Le Conservatoire des Espaces Naturels de Languedoc Roussillon est animateur du Plan National d'Actions en faveur de l'Aigle de Bonelli

³ Ensemble des espèces d'oiseaux d'une région donnée. (L'avifaune comprend des espèces sédentaires et des espèces saisonnières.)

Prévenir les crues

A l'automne 2014, la succession de très fortes pluies avait fortement aggravé l'état des cours d'eau sur certains secteurs de notre territoire, et notamment celui de la Mosson.

La Communauté de communes était alors intervenue sur ce cours d'eau à Combaillaux, Murles et Vailhauquès, pour des travaux de désembâclements. En 2017, la Communauté de communes a décidé, sous l'impulsion du SYBLE (Syndicat du Bassin du Lez),⁴ d'engager une deuxième série de travaux sur la Mosson, à Combaillaux et Murles, moins urgents mais nécessaires pour un bon fonctionnement hydraulique. Ces travaux de restauration de la ripisylve⁵ avaient pour but d'anticiper les dégâts d'une nouvelle crue. Ils ont permis de nettoyer 6,4 kilomètres de berges
Coût des travaux : 54 444 € TTC, subventionnés à 20% par le Département.

Contexte de l'intervention

La Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup exerce la compétence « entretien des cours d'eau » relevant de l'intérêt communautaire. Elle a lancé en 2005 un programme de restauration et d'entretien des cours d'eau, pour réduire les impacts des crues et préserver les milieux aquatiques et les berges. En 2007, la Communauté de communes a obtenu un arrêté préfectoral de Déclaration d'Intérêt Général (DIG) pour l'exécution des travaux de restauration et d'entretien de la végétation des berges pour les cours d'eau déclarés d'intérêt communautaire. Cette DIG lui permet, en lieu et place des riverains et sur les cours d'eau concernés, de faire des interventions de traitement de la végétation, des embâcles et d'évacuation des déchets.

⁴ Le Syndicat du Bassin du Lez organise la gestion globale de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant du Lez, de la Mosson et des Étangs palavasiens. Il regroupe le Département de l'Hérault, les Communautés d'agglomération de Montpellier et du Bassin de Thau et les Communautés de communes du Grand Pic Saint-Loup, de Pays de l'Or et de Vallée de l'Hérault.

⁵ La ripisylve est la végétation qui borde les rivières. Ce mot vient de « ripa » qui veut dire rive et de « sylva » qui veut dire forêt. La ripisylve est indispensable au bon fonctionnement de la rivière.

Un GR de pays pour le Grand Pic Saint-Loup

Aboutissement d'un projet initié depuis plus de cinq ans

Le GR « Tours dans le Grand Pic Saint-Loup », confirmant le grand potentiel touristique de notre territoire, sera le fleuron de l'offre de randonnée locale, tant par la richesse des paysages que par leur diversité. Il est structuré en quatre boucles, à découvrir selon ses envies :

- tour des villages du Pic : 50 kms
- tour des vignes au causse : 65 kms
- tour des Londres à la Buèges : 56 kms
- tour de la Séranne aux gorges de l'Hérault : 70 kms.

L'ensemble représente un tracé total de 160 kms pour une offre de randonnée pédestre itinérante allant de 2 à 6 jours. Le projet a été mené en partenariat avec le CDRP (Comité Départemental de la Randonnée Pédestre). L'itinéraire fera l'objet de l'édition d'un topoguide, intégré dans la collection des topoguides de la Fédération Française de Randonnée, qui sortira en juin dans les magasins spécialisés, librairies, et Offices de tourisme. Ce topoguide rassemblera le GRP et les douze sentiers de petite randonnée du territoire.

L'inauguration officielle de ces « Tours » permettant de découvrir le Grand Pic Saint-Loup est prévue à l'automne prochain.

1er salon des sports de nature

Dédié aux pratiquants et passionnés de sports de nature, le Salon des sports de nature s'est tenu les 10,11 et 12 février au parc des expositions de Montpellier avec 80 exposants, en parallèle de la 7^{ème} édition de l'Open sud de France de tennis.

Une belle occasion dont s'est saisi l'Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup pour présenter l'offre du territoire en matière de destinations, d'hébergements, de pratiques et d'équipements sportifs. Le succès était au rendez-vous pour cette première édition, avec une fréquentation de plus de 5000 personnes sur les trois jours. Le stand de l'Office de tourisme a reçu de nombreux visiteurs, venus s'informer et tester les lunettes à réalité virtuelle pour découvrir le Pic Saint-Loup, les sentiers de randonnée pédestre ou les autres activités du territoire, et rencontrer les professionnels invités sur le stand. Un public régional fortement intéressé par les activités de pleine nature.

Cette 1^{ère} édition réussie sera étoffée en 2018.



Inscrivez-vous à Rezo Pouce !

Lancé officiellement le 8 février dernier, le dispositif d'autostop organisé Rezo Pouce compte déjà près de 300 inscrits. C'est un excellent démarrage !

Pour rappel, l'objectif est d'apporter une solution alternative de transport pour tous les habitants de notre territoire, en créant un véritable réseau de conducteurs et de passagers identifiés par une inscription officielle en mairie ou sur internet. Inscrivez-vous via le site www.rezopouce.fr, l'inscription est gratuite et très rapide ! Il suffit de disposer d'une pièce d'identité scannée ou photographiée. Tout le monde peut s'inscrire (à partir de 16 ans) à ce dispositif solidaire, même si on n'habite pas sur le territoire de la Communauté de communes. Pour retrouver les arrêts Rezo Pouce installés dans votre commune et dans tout le Grand Pic Saint-Loup :

www.rezopouce.fr ou sur www.cc-grandpicsaintloup.fr.

Rezo Pouce est soutenu par l'Europe dans le cadre du programme européen de financement Leader.



Téléchargez l'application smartphone Rezo Pouce !

L'application smartphone Rezo Pouce a officiellement été lancée à la fin du mois d'avril !

Si vous êtes déjà inscrit à Rezo Pouce (inscriptions sur www.rezopouce.fr ou dans les mairies de la CCGPSL), l'application une fois installée sur votre smartphone :

- **en tant que conducteur** : vous lancez l'application avant de démarrer et vous regardez si des passagers se trouvant près de vous, sur votre itinéraire, sont dans l'attente d'un conducteur. Si oui, vous pouvez leur indiquer que vous allez les prendre en charge rapidement.

- **en tant que passager dans l'attente d'un conducteur**, vous lancez l'application et vous renseignez votre position (au niveau d'un arrêt Rezo Pouce) et votre destination. Une fois qu'un conducteur vous indique qu'il est en chemin pour vous prendre en charge, vous pouvez suivre sa progression jusqu'à son arrivée à l'arrêt Rezo Pouce où vous l'attendez.

Si aucun conducteur ne vous signale qu'il va vous prendre en charge via l'application smartphone, vous pouvez évidemment monter avec un conducteur (adhérent à Rezo Pouce) qui s'arrête pour vous prendre en charge à votre arrêt Rezo Pouce.

Réhabilitation de la crête de la Taillade

Dans le cadre de son engagement pour la pratique des sports de pleine nature, la Communauté de communes a participé à la remise à niveau de cette falaise d'escalade située à Claret, équipée pour la première fois au début des années 90.

D'un intérêt national, mondialement connu des amateurs de grimpe, le site compte 199 voies dans un style « sport », au relief très surplombant, d'un niveau variant entre 5b et 8c. Le niveau moyen étant situé aux alentours de 7b, ce site est fréquenté essentiellement par des grimpeurs confirmés. Son cadre exceptionnel, la bonne qualité de son rocher et son style d'escalade en font une falaise fréquentée toute l'année, avec un pic en période hivernale, car la barre exposée plein sud permet de grimper même au cœur de l'hiver. Il s'agit du site d'escalade le plus régulièrement fréquenté du département.

Un tiers des voies environ ne correspondait pas aux dernières normes fédérales en matière d'équipement, même si les relais de descente avaient déjà été entretenus plusieurs fois depuis 1993 (en moyenne un renouvellement des maillons tous les 7 ou 8 ans). C'est maintenant chose faite. Plusieurs partenaires ont participé à cette réhabilitation : le Département de l'Hérault pour 58% (26 000 €), la Communauté de communes pour 22% (10 000 €), aux côtés du Comité départemental de la Fédération Française de Montagne et d'Escalade, qui a financé les 20% restants (8 600 €).

Challenge du Pic Saint-Loup 2017 : sportif et convivial !

Le 24 février dernier, la salle du Conseil communautaire était comble pour le lancement de la 6ème édition du Challenge du Pic Saint-Loup, à la veille de la première course comptant pour ce Challenge, le Vailhau'Trail, sur les sept⁶ qui vont émailler la saison. Le lancement de cette 6ème édition revêtait une couleur particulière avec la remise au CESDA 34⁷ d'un fauteuil adapté pour les courses labellisées handicap, qui permettra à Illiès, résidant en Grand Pic Saint-Loup, de participer au Challenge.

Le Challenge du Pic Saint-Loup s'ouvre désormais aux juniors, car ce challenge sportif se veut être avant tout un moment de convivialité à partager en famille, chacun à son rythme et selon ses possibilités. Ils sont cette saison 150 ambassadeurs sportifs du "Grand Pic Saint-Loup" – homme, femme et enfant –

⁶ Vailhau'trail (26/02), Trail du lirou (26/03), Roc des Mates (09/04), Festa Trail (19-21/05), Les km de Saint Gély (10/09), Semi-marathon des Vendanges ((17/09) et Les Foulées du Pic (21 /10).

⁷ Centre d'éducation spécialisé pour les handicaps auditifs et associés

inscrits au Team challenge, et ont à ce titre, reçu à l'issue de la soirée leur équipement 2017 : tee shirt technique, veste et dossier de participation.

Le Grand Pic Saint-Loup soutient ses écoles de tambourin

La Communauté de communes accompagne depuis plusieurs années le développement de disciplines sportives orientées vers la jeunesse : tambourin, athlétisme et, depuis des décennies, le rugby.

C'est ainsi que Jean-Louis Rodier, vice-président de la Communauté de communes délégué aux Sports et Activités de Pleine Nature, avait invité fin mars les 80 jeunes licenciés des écoles de tambourin des clubs du territoire et leurs éducateurs, pour la remise annuelle des tenues, des tambourins et du matériel sportif. Un engagement pour un sport solidement enraciné dans notre territoire, et un « coup de pouce » pour des clubs qui forment l'élite des joueurs régionaux. Les résultats sont là puisque, depuis la première remise de matériel en 2015, deux nouveaux clubs de tambourin – sur les six que compte le territoire⁸ – ont enregistré l'arrivée de jeunes joueurs, et que les jeunes sportifs remportent régulièrement des trophées qui mettent en lumière les clubs et le territoire.

Cet appui revêt également d'autres formes, comme l'ont souligné Christophe Garnier, président du Comité départemental et Thierry Alignan, représentant la Fédération Française de Jeu de Balle au tambourin : outre la dotation en matériel, la Communauté de communes propose, dans le cadre de son partenariat avec l'Inspection de l'Education Nationale à Saint-Mathieu-de-Trévières, un module d'apprentissage pour les écoles primaires, et soutient le Grand Prix des intercommunalités⁹ ainsi que l'opération « Joue partout » qui vise à faire découvrir le sport tambourin là où il n'est pas joué.

⁸ Notre-Dame-de-Londres, Viols-le-Fort, Teyran, Causse-de-la-Selle, Saint-Mathieu-de-Trévières et Saint-Jean-de-Cuculles

⁹ qui se déroulera le mercredi 28 juin en soirée à Notre-Dame-de-Londres

Délibérations

De janvier à mars, le Conseil communautaire a adopté 63 délibérations. En voici une sélection¹⁰

Accompagner les communes dans leurs projets de logements à loyer modéré

Délibérations du Conseil communautaire lors de sa séance du 31 janvier 2017

La Communauté de communes peut aider les communes qui le souhaitent pour la réalisation de logements à loyer maîtrisé, sous forme de fonds de concours ou de garantie d'emprunt. Dans ce cadre, elle a accordé sa garantie à hauteur de 75% à FDI Habitat pour la réalisation d'un programme de 34 logements collectifs dénommé « Campus de Bissy » à Saint-Clément-de-Rivière, pour le remboursement des prêts suivants, souscrits auprès de la caisse des Dépôts et Consignations :

- Prêt PLAI de 840 912 €
- Prêt PLAI foncier de 204 700 €
- Prêt PLUS de 1 527 023 €
- Prêt PLUS foncier de 500 007 €

Développer une politique d'animation intercommunale

Délibération du Conseil communautaire lors de sa séance du 31 janvier 2017

Le Conseil communautaire a attribué, sur proposition d'une commission d'élus, une subvention aux manifestations :

- *9^{ème} fête de la truffe et des produits du terroir* – association Culture et truffes, à hauteur de 1 281 €. L'objectif de cette manifestation est d'assurer la promotion de la truffe noire et des produits du terroir
- *L'Hérault de ferme en ferme et Les Agricultrices* – Association FR CIVAM, à hauteur de 4 000 €. L'objectif de ces manifestations est de favoriser la découverte et la consommation locale de produits de qualité, et ainsi de favoriser le développement de l'économie agricole du territoire
- *Des Paysages à notre assiette – Repas du goût* – association Pic'Assiette à hauteur de 500 €. L'objectif de cette manifestation est de faire prendre conscience aux professionnels et aux élus des relations entre les pratiques agricoles et l'offre alimentaire.
-

Soutenir l'aménagement de nos communes et leur équipement

Délibérations du Conseil communautaire lors de sa séance du 21 février 2017

Des fonds de concours ont été attribués aux projets des communes suivantes :

- **Fontanès** : 5000,00 € pour la réalisation d'une étude urbaine (coût total opération : 37 500,00 €),

¹⁰ Les comptes rendus de Conseil communautaire sont disponibles sur le site Internet de la Communauté de communes (www.cc-grandpicsaintloup.fr) après leur validation par l'assemblée communautaire, et peuvent également être consultés dans le hall d'accueil de l'Hôtel de la Communauté, à Saint-Mathieu-de-Trévières.

- **Notre-Dame-de-Londres** : 3 000,00 € pour la réalisation d'une aire de jeu (coût total opération : 6 000,00 €)
- **Saint-Jean-de-Cornies** : 5 000,00 € pour la mise en place de haies au bassin pluvial des écoliers (coût opération : 10 000,00 €)
- **Teyran** : 5 000,00 € pour la réalisation d'une étude urbaine (coût opération : 26 000,00 €).

Depuis 2010, la Communauté de communes a apporté son appui à 209 projets dans le cadre des fonds de concours, pour une enveloppe globale de 1 385 000 €.

Mettre en œuvre les missions relevant des compétences de la Communauté de communes

Délibération du Conseil communautaire lors de sa séance du 21 février 2017

Le Conseil communautaire a ajouté, dans le cadre de ses compétences optionnelles, au paragraphe « Protection et mise en valeur de l'environnement », l'intérêt communautaire de la préservation du caractère naturel du Vidourle, l'amélioration de la qualité de la rivière, et la prévention des inondations notamment dans le cadre de la démarche « Plan Vidourle ».

Les rendez-vous en Grand Pic Saint-Loup

Les Matelles

MIRABILIA

Maison des Consuls– Les Matelles

Exposition temporaire du 3 mai au 3 septembre 2017

Vernissage : le vendredi 12 mai 2017 à 18h00 avec la Cie Les têtes Bêches

MIRABILIA présente les œuvres de onze artistes aux univers bien souvent différents mais qui se retrouvent sur une thématique commune, celle du merveilleux. Les artistes et les œuvres rassemblés pour cette exposition d'art contemporain ont été choisis pour leur capacité à surprendre et à émouvoir, dans la continuité des cabinets de curiosités. Les créations sélectionnées invitent le visiteur dans un univers d'étrangeté, d'illusion, de fantôme, de métamorphose, en quelques mots, la malice du merveilleux.

Commissaire d'exposition : Mme Marie Caroline Allaire - Matte

Avec la participation des artistes : Isa Barbier, Jean-Baptiste Caron, Cathy De Monchaux, Nick Ervinck, Maïder Fortuné, Laurent Grasso, Natacha Lesueur, Perrine Lievens, Julien Salaud, Pierrick Sorin et Vladimir Skoda.

Rue des Consuls 34270 Les Matelles - Tél. : 04 99 63 25 46

www.maisondesconsuls.fr et sur [Facebook / Maison des Consuls.](#)

MONTFERRAND, d'une forteresse à une utopie architecturale

Maison des Consuls– Les Matelles

Exposition temporaire du 13 septembre au 17 décembre 2017

Le château de Montferrand est depuis 1000 ans la silhouette emblématique du massif du Pic Saint-Loup. Cette exposition patrimoniale propose aux visiteurs de parcourir deux univers et deux espaces temps : une immersion à l'époque des bâtisseurs de cette ancienne forteresse militaire et une projection dans le XXIème siècle avec la présentation de quinze projets architecturaux issus de l'imaginaire de jeunes élèves de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Montpellier.

Renseignements : Maison des Consuls - Tél. : 04 99 63 25 46

www.maisondesconsuls.fr et sur [la page Facebook de la Maison des Consuls.](#)

Claret

MERVEILLES

Halle du Verre

Exposition temporaire du 3 mai au 30 novembre 2017

Vernissage le vendredi 19 mai 2017 à 18h00 avec la Cie EPSE Danse.

MERVEILLES présente les œuvres de quatorze artistes verriers illustrant la diversité et la vitalité de la création actuelle. Croisant à la fois arts du verre et usages du verre dans l'art contemporain, cette exposition développe au sein d'une scénographie originale la notion de « merveilleux ». Ainsi, sur le modèle classique du cabinet de curiosités, des installations et des sculptures ont été rassemblées, point de départ d'une histoire qui joue avec la perception et la mémoire, à la frontière entre réel et imaginaire.

Commissaire d'exposition : Manuel FADAT

Avec les artistes verriers : Eléa Baux, Vincent Breed, Mathilde Caylou, Delphine Coindet, Manuel Diemer, Emmanuelle Etienne, Olivier Fonderflick, Sandrine Isambert, Thibault Lafleuriel, Julie Legrand, Martine Luttringer, Simon Pérot, Michèle Pérozéni, Stéphane Rivoal et Arnaud Vasseux.

Renseignements : Halle du Verre Tél. : 04 67 59 06 39 – www.halleduverre.fr et sur Facebook / Halle du Verre.

En Grand Pic Saint-Loup

9^{ème} édition du Printemps de la préhistoire en Grand Pic Saint – Loup

Village de Cambous

12, 13 et 14 mai - 16, 17 et 18 juin 2017 – 14h00 à 18h00

Deux rendez-vous pour découvrir et expérimenter en présence d'archéologues le travail de l'os et du bois, l'abattage d'arbres à la hache de pierre et le travail de la vannerie.

Ateliers d'expérimentation : abattages d'arbres à la hache de pierre polie, Fabrication d'outils en silex et en os, travail de bois à l'aide d'outils en pierre et en os, fabrication de vanneries, **Exposition** "L'œil de l'archéologue".

Visites guidées par les archéologues les 13 mai et 17 juin 2017 de 14h00 à 18h00, les 14 mai et 18 juin de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Spectacle de danse par l'association "Danse dans tous les sens", idée originale de Marion Pannetier le 17 juin 2017 à 15h00 à 17h00.

Entrée libre

Manifestation soutenue par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Chantier de fouilles 15 juin au 15 aout

Ouvert au public avec visites guidées du chantier par les fouilleurs

Les journées Européennes du Patrimoine

16 et 17 septembre

Visites guidées de Cambous et animations autour de l'artisanat et la vie quotidienne au Néolithique. Entrée libre

Saint-Mathieu-de-Trévières

Conférence : "Paysages méridionaux"

Hôtel de la Communauté de communes

Le 8 juin 2017 à 18h00

Laetitia Cornée, historienne de l'art, diplômée de l'université Paul Valéry de Montpellier.

De Leenhardt à Bioulès en passant par Eugène Castelau, voyons comment les artistes peintres ont perçu et représenté la lumière méridionale. Un tour d'horizon avec de superbes paysages, pour le plaisir des yeux !

Saint-Jean-de-Buèges

In situ Patrimoine et art contemporain 2017

Du 17 juin au 17 septembre 2017

IN SITU Patrimoine et art contemporain établit un dialogue entre l'architecture patrimoniale et l'art contemporain. Les installations, souvent spectaculaires, sont éphémères et adaptées à l'esprit des lieux.

Succédant à l'intervention interrogative, *Le futur nous appartient-il ?* sur un des murs du château de Baulx en 2016, l'œuvre de Dominique Gauthier s'inscrira dans le ciel de Saint-Jean-de-Buèges, sous la forme d'un immense drapeau au-dessus du donjon dans le cadre de la sixième édition d'IN SITU Patrimoine et art contemporain. Ce geste très visuel portera haut les couleurs de ce village lumineux et spectaculaire.

Renseignements : Le Passe Muraille Tél. : 04 67 06 96 04 –

www.patrimoineetartcontemporain.com

Triadou

Jazz en Grand Pic Saint Loup

du 29 juin au 1er juillet 2017

29 juin 2017

- 19h00 : CoolVagalam
Sur des airs de Trenet, Salvador, Nougaro... les musiciens de CoolVagalam distillent une ambiance cabaret - saudade à la « française », rythmée et balancée, spirituelle et vivante.

30 juin 2017

- 20h00 : Carolina Reapers Swing
ce jeune septuagénaire montpelliérain fait revivre avec passion, authenticité et fraîcheur le jazz des années 1930 et 1940.
- 21h30 : Paris Combo
avec six albums et deux décennies de concerts dans le monde entier, Paris Combo, mené par la chanteuse Belle du Berry occupe une place singulière dans le paysage musical actuel.

1er juillet 2017

- 20h00 : Freemind Quintet

Ce duo charismatique, accompagné de trois jeunes et talentueux musiciens vous offre une musique riche de swing et d'expressivité, avec la volonté de propager le chant et son message à un large public.

- 21h30: Lisa Simone

Fille de la grande chanteuse de jazz Nina Simone, **Lisa Simone** chante pour nous parler du bonheur de trouver enfin sa place dans ce monde, de vivre tout simplement.

Manifestation subventionnée par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Renseignements et réservations : L'assosquipic - Tél. : +33 6 64 54 53 16 - E-mail : lassosquipic34@gmail.com - Site web : www.lassosquipic.com

Saint-Jean-de-Buèges

Concert - Festival Les Troubadours chantent l'art roman

Ensemble Ajamiya, chants de la Méditerranée

Dimanche 2 juillet à 18h00

Dans le cadre du 12e festival « Les Troubadours chantent l'art roman en Languedoc-Roussillon », la Communauté de communes accueille Ensemble Ajamiya, chants de la Méditerranée.

Emmanuelle Bunel (conception, texte, voix), Jean-Michel Robert (Luth, Rebab, Ceterina) & Mathias Autexier (Zarb, Daf, Darbouka, Req, Oudou) naviguent entre le XIIème et le XVème siècles, de la langue d'Oil à la langue d'Oc, entre Orient et Occident. Le choix des instruments anciens occidentaux et orientaux (luth, rebab, cetera, zarb, bendir, darbouka, oudou) permet de voyager dans un Moyen âge de croisements culturels, un Moyen âge en pleine construction, où se mêlaient l'Orient et l'Occident, à l'origine de notre civilisation contemporaine.

Manifestation soutenue par la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Renseignements et réservations : <http://festival-troubadoursartroman.fr>

Saint-Jean-de-Buèges

Festival de Gastronomie en Grand Pic Saint-Loup – 12^e édition

Dimanche 2 juillet de 11h30 à 22h30.

Cette année, Le Festival de gastronomie Languedocienne devient « Le Festival de Gastronomie en Grand Pic Saint-Loup », pour affirmer le partenariat grandissant avec le Grand Pic Saint-Loup.

A une petite heure de Montpellier, des chefs régionaux vous invitent à partager les plaisirs de la table et les émotions de la convivialité. Des « échoppes gourmandes » vous attendent où les chefs vous proposeront de découvrir et de déguster un éventail de leurs spécialités présentées sous forme de mini portions.

Paiement aux échoppes gourmandes par le biais de carnets de tickets achetés aux caisses situées aux entrées de la manifestation

Programme en cours d'élaboration

Renseignements : Office de tourisme du Grand Pic Saint-Loup – T/: [04 11 95 05 75](tel:0411950575)
www.tourisme-picsaintloup.fr

En Grand Pic Saint-Loup
Cinéplan – Nouveauté
Du 5 juillet au 31 août 2017

Pendant les deux mois de l'été, sept villages de la Communauté de communes vous accueillent à la tombée de la nuit pour une projection de films variés et accessibles à tous les publics.

- Le mercredi 5 juillet à Teyran
- Le jeudi 6 juillet à Assas
- Le mardi 11 juillet à Vailhauquès
- Le jeudi 20 juillet à Saint-Hilaire-de-Beauvoir
- Le samedi 5 août à Saint-Jean-de-Buèges
- Le vendredi 25 août à Saint-Vincent-de-Barbeyrargues
- Le jeudi 31 août à Saint-Clément-de-Rivière

En cours de programmation, sous réserve d'autorisation du CNCF.

Renseignements : www.cc-grandpicsaintloup.fr

Causse-de-la-Selle, La Grange
Mixture d'été – Bouillon Cube
11^e saison juillet et août

A l'ombre du micocoulier, dans un petit coin improbable, là où même les cailloux sentent bon la garrigue, Bouillon Cube propose des soirées pour tout public et tout âge en juillet et août

Vendredi 7 juillet

Dés 20 h 30: L'objetarium / La Sphère Oblik / Théâtre d'objets

Le cabaret de l'urgence / Humani Théâtre / Théâtre d'intervention

Vendredi 14 juillet / 12 euros (réservation au 04 67 71 35 42 ou sur grange@bouilloncube.fr)

21 h / Todo Mundo / Création poétique et musicale du Tout-monde

23 h / Piers Faccini / Folk

Vendredi 21 juillet / 5 euros

21 h / L'Âme Gitane / Cie TBNTB / Théâtre

23 h / Orchestre Tout Puissant Marcel Duchamp / Afro-beat post-punk

Vendredi 28 juillet / 5 euros

21 h / Orient Express / Vibrations poétique de l'Orient

23 h / Loa Frida / **Pop folktronica**

Vendredi 4 août / 5 euros (réservation au 04 67 71 35 42 ou sur grange@bouilloncube.fr)

20 h / Balade contée pour petits et grands

21 h / Eddy Crampes / chanson

23 h / Blick Bassy / musique du monde

Vendredi 11 août / 5 euros

21 h / Tiravol / Cie Daraomai / Cirque

22 h 30 / Inter-plateau avec frère de chaussure / Hip/hop

23 h / *The Sagittarians* / Rock-steady

Vendredi 18 août / 5 euros

20 h / En apnée / Cie délit de façade / Théâtre de rue

23 h / La Toy Party / Détachement International du Muerto Coco / sortie de résidence

Vendredi 25 août / 5 euros

21 h / Cinq à table /// Concert brésilien festif et virtuose

22 h 30 / Le bal de la roda /// Bal forro

Horaires :

Ouverture du site + Buvette/Restauration : 19 h 30

Tarifs : Abonnement saison : 30 euros

Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Infos pratiques :

Mise en place de covoiturage via le site : www.bouilloncube.fr

Buvette/Restauration sur place à base de produits locaux (entre 2 et 12 euros) : Bar à vins locaux. Grand parking sur place. Accès et Toilettes Handicapés. Possibilité de planter sa tente. Point d'eau et toilettes à disposition. Coin enfants : jeux/ bibliothèque/ dodo.

Rivière à proximité

Cette programmation reçoit le soutien de la DRAC – Languedoc Roussillon, du Conseil Régional Occitanie, du Conseil Départemental de l'Hérault, de la Communauté de commune du Grand Pic Saint-Loup, du CNV et de Réseau en Scène Languedoc-Roussillon.

Renseignements : La Grange – T/ 04 67 71 35 42 - grange@bouilloncube.fr - www.bouilloncube.fr

Saint-Martin-de-Londres

Festi'Val de Londres

Les 8 et 9 juillet 2017

Edition spéciale pour les 5 ans

Du swing, du rock, du reggae, du funk, du dirty blues, des inspirations et des sonorités venues des contrées celtiques, des pays de l'Est, de la Nouvelle Orléans, de

la Jamaïque, du Nordeste brésilien et aussi bien sûr d'Occitanie : le Festi'Val de Londres vous convie à un voyage musical coloré.

Pour son 5e anniversaire, le festival mettra les filles à l'honneur lors de la soirée de concerts, et il se prolongera le lendemain avec une après-midi de spectacles et d'animations à savourer en famille !

Samedi 8 juillet de 18h00 à 1h00

autour de la fontaine, sur la place du village :

18h : Les Mandadors - musiciens costumes sur échasses en déambulation

18h30: Banan'n jug - dirty blues – calypso swing - Montpellier

19h45 : Lady Maga and the Saxtoys – Fanfare survoltée et déjantée - Arles

Sur scène, à l'ancien stade :

21h : Athenais – Pop-folk - Montpellier

Intermède des Mandadors et de Lady Maga and the Saxtoys

23h : Que Tengo – Cumbia-fusion - Montpellier

Dimanche 9 juillet 2017 de 15h à 20h

Sur le site de l'ancien stade avec :

- Balaphonik Sound System – homme-orchestre multipercussions

- Caregivers - rock en version acoustique - Montpellier

- Abus de souffle - solo féminin burlesque avec manipulations d'objets variés par la Cie Kerozen et gasoline – Saint-Jean-de-Védas

- Monsieur Lune -solo de clown

- La Boite aux Cirquouités - animations de cirque - Montarnaud

- Calao nature - animations avec des cordes dans les arbres

Et plein d'autres animations.

Manifestation organisée par l'Animation Saint-Martinoise, avec le soutien de la commune de Saint-Martin-de-Londres, du Conseil départemental de l'Hérault et de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup.

Renseignements : Animation Saint-Martinoise. T / 07 81 26 25 12.

animation.saintmartinoise@gmail.com – www.asaintmartin.fr _

[facebook.com/animation.saintmartinoise](https://www.facebook.com/animation.saintmartinoise)

Saint-Jean-de-Buèges

Buèges en scène

Théâtre au château

Les 21, 22, 23 juillet 2017 à 21h00

Trois spectacles en plein air, sous les étoiles :

- vendredi 21 juillet : La Crique de Guy Foissy (comédie grinçante par la Cie Ici et Maintenant).

- samedi 22 juillet : Ondine d'après Jean Giraudoux (comédie dramatique par la Cie D'autre Part).

- dimanche 23 juillet : Le Crépuscule des bons hommes de Bruno Such (fiction historique par la Cie Excéthéâtre).

Participation libre.

Manifestation organisée conjointement par l'association Les compagnons de Tras Castel, le Foyer Rural de la Vallée de la Buèges et la compagnie des Quatre Coins.
Renseignements : Compagnons du Trascastel - www.les-compagnons-de-tras-castel.fr/

Nos services pratiques

ACCUEIL DE LA PETITE ENFANCE

Multi-accueils* (crèches et halte-garderies) jusqu'à 4 ans, du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30

- « **Trott'Menu** » **Assas** 04 67 59 56 14 – mail : trottmenu@iaegpsl.fr
- « **Les Fripounets** » **Saint-Martin-de-Londres**, Pôle petite enfance : 04 67 02 70 70 – mail : lesfripounets@iaegpsl.fr
- « **Los Pequelets** » **Saint-Mathieu-de-Trévières**, Maison de la petite enfance : 04 67 55 32 95 – mail : lospequelets@iaegpsl.fr
- « **Les Garriguettes** » **Vailhauquès** : 04 67 02 16 53 - mail : lesgarriguettes@iaegpsl.fr

*gérés par l'association l'Île aux Enfants dans le cadre d'une délégation de service public.

Inscriptions : Nadine Dreux, coordinatrice l'Île aux Enfants Grand Pic Saint Loup
Par mail : inscriptioncreche@iaegpsl.fr ou téléphone : 04 67 02 70 72

Relais assistants maternels : accueil sur RDV

- **Saint-Mathieu-de-Trévières** - Maison de la petite enfance. Contact : Xuan Ho T/ 04 67 55 05 05 x.ho@ccgpsl.fr
- **Saint-Gély-du-Fesc** – Maison de la Petite enfance. Contact : Julie Fesquet T/ 04 67 58 80 56 j.fesquet@ccgpsl.fr
- **Saint-Martin-de-Londres** – Pôle petite enfance. Contact : Claire Normand Bour T/ 04 67 02 88 90. c.normandbour@ccgpsl.fr

Lieux d'accueil enfants/parents

- « **Les Lucioles** » **Saint-Mathieu-de-Trévières**, Maison de la petite enfance, le mercredi de 14h30 à 18h
- « **les P'tits loups du Pic** » **Saint-Martin-de-Londres**, Pôle petite enfance, le lundi de 9h30 à 12h (attention : changement de jour) et le jeudi de 15h à 18h.
- « **Les oursons** » **Saint-Gély-du-Fesc**, Maison de la petite enfance, le lundi après-midi de 14h à 18h

Contact : association « Jouons en ludothèque » 04 67 69 00 81 – jouonsenludotheque2@orange.fr

JEUNESSE

Cap sur l'aventure

Séjours pour les jeunes.

Accueil téléphonique : 04 67 55 17 04 – mail : capsurlaventure@ccgpsl.fr – www.capsurlaventure.fr

Accueils de loisirs sans hébergement maternel 3/6 ans (ALSH) : les mercredis et vacances scolaires

—« **Les Loulous du Pic** » **Saint-Mathieu-de-Trévières**, enfants de 3 à 6 ans, 7h30 à 18h30 – Contact : association « Loisirs Education et Citoyenneté Grand Sud », Sébastien Malingre : 04 67 55 17 03 – 06 01 79 04 47 mail : lesloulousdupic@loisireduc.org

Activités d'éveil culturel Bouillon Cube - Causse-de-la-Selle : à partir de 6 ans, vacances scolaires sous forme de stages artistiques de 5 jours (durée 20 heures) – Contact : Association Bouillon Cube 04 67 71 35 42 – mail : grange@bouilloncube.fr

ACTION SOCIALE

Téléalarme : télésurveillance 24h/24, tous les jours de l'année, pour préserver l'autonomie des personnes. Moins de 60 ans : visite obligatoire avec le médecin agréé par la Communauté de communes, pas de visite pour les personnes de plus de 60 ans. Renseignements : Communauté de communes 04 67 55 87 27 ou 04 67 55 17 00.

Pic Transport + : transport des personnes à mobilité réduite, sur la Communauté de communes et 25 kilomètres alentour, du lundi au dimanche de 7h à 24h. Renseignements : Handylib 34 / Ulysse au 04 67 43 77 04 - Numéro vert gratuit pour les appelants : 0800 007 937 - ou Communauté de communes : 04 67 55 87 27

Consultation juridique gratuite et anonyme. Permanence d'un avocat sur rendez-vous :
le 2^{ème} mercredi et le 4^{ème} lundi du mois (sauf juillet/août) – Hôtel de la Communauté – Saint-Mathieu-de-Trévières
Contact : 04 67 55 87 27 ou 04 67 55 17 00

Chambre funéraire intercommunale - Saint-Gély-du-Fesc : renseignements APF Aliaga, 04 67 75 19 60 – apfaliaga34@orange.fr

Accueil des gens du voyage - Saint-Mathieu-de-Trévières

Zone des Champs noirs, 16 places.

Accueil et départ : du lundi au vendredi **de 9 h15 à 10 h15** (sauf jours fériés)

Renseignements : mairie au 04 67 55 20 28 et police municipale au 04 30 63 10 67

INSERTION PROFESSIONNELLE – EMPLOI

Relais d'Information Service Emploi (R.I.S.E.) service d'information et d'accueil pour adultes pour l'emploi, la formation, l'insertion. Permanences à :

- Saint-Martin-de-Londres (Maison de Pays) : tous les jours sauf mercredi de 8 h45 à 12 h15 – Tél. : 04 67 55 87 26 – rise.stmartin@gmail.com
- Saint-Mathieu-de-Trévières (bâtiment de permanence derrière la mairie) : lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17h –Tél. : 04 67 06 07 55 – rise.stmathieu@gmail.com
- Vailhauquès (mairie) le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h – Tél. : 04 67 84 40 70 –rise.vailhauques@gmail.com

- Saint-Gély-du-Fesc (Zone des Verriès, 130 rue de l'aven) : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h. – 04 67 57 66 86 – rise.stgely@gmail.com

EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS

Tarifs réduits sur présentation de la carte pass'pic

Maison des Consuls – Les Matelles

Porte d'entrée sur la préhistoire dans un musée d'archéologie vivante, la Maison des Consuls instaure un dialogue vivant entre l'archéologie et l'art contemporain sous toutes ses formes, articulé autour du savoir-faire de l'homme et de sa capacité à transformer son environnement. Les salles voutées du rez-de-chaussée accueillent la collection archéologique, les autres étant dédiées aux expositions contemporaines.

La Maison des Consuls est ouverte **du 3 mai au 17 décembre** inclus*:

- en mai et juin, et de septembre à décembre : du mercredi au dimanche et les jours fériés, de 14 h à 18 h
- en juillet et août : tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h.

*fermeture du 3 au 12 septembre pour mise en place de la 2^{ème} exposition

Rue des Consuls, 34270 Les Matelles – 04 99 63 25 46 –
maisondesconsuls@ccgpsl.fr – www.museedesmatelles.fr

Halle du Verre – Claret

Centre d'interprétation sur l'histoire et les techniques du verre du bassin méditerranéen, de l'antiquité à nos jours, pour découvrir l'origine du verre, son commerce à l'époque romaine, et les secrets des gentilshommes verriers, ainsi que l'art verrier contemporain.

Animations, expositions temporaires et parcours pédagogique pour les enfants.

La Halle du Verre est ouverte **du 3 mai au 30 novembre** inclus :

- en mai et juin, et de septembre à novembre : du mercredi au dimanche et les jours fériés, de 14 h à 18 h
- en juillet et août : tous les jours de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h

L'atelier du verrier fonctionne :

- pendant les vacances de Toussaint : du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h
- en juillet et août : du mercredi au dimanche et jours fériés, de 14 h à 19 h
- le reste de l'année : les samedis, dimanches et jours fériés de 14 h à 18 h.

50 avenue du Nouveau Monde - 34270 Claret 04 67 59 06 39 -
halleduverre@ccgpsl.fr – www.halleduverre.fr

Village de Cambous – Site préhistorique Viols-en-Laval

Les recherches archéologiques ont mis au jour plusieurs groupes de maisons de presque 5000 ans, dont il subsiste encore les murs. Une habitation a été reconstituée sur le site.

Le site est ouvert du 1^{er} avril au 1^{er} novembre inclus :

- d'avril à juin, de septembre à octobre et pendant les vacances : les week end et jours fériés de 14 h à 18 h
- en juillet et août : tous les jours de 14 h à 19 h.

Piscine du Pic Saint-Loup

Bassin intérieur de 25 mètres, pataugeoire équipée de jeux pour les tout-petits. Bassin extérieur ludique et sportif et aire de jeux d'eau interactifs ouverts à la belle saison.

La piscine est ouverte tous les jours, avec horaires réservés au grand public en période scolaire (cf. site Internet : picsaintloup.piscine@vert-marine.com)

Nombreuses activités à la séance et sur abonnement

800, chemin de la ville – 34270 Saint-Mathieu-de-Trévières 04 67 02 06 89 –

SERVICE DECHETS

Informations sur le tri et les jours et heures d'ouverture des déchetteries sur le site Internet de la Communauté de communes : www.cc-grandpicsaintloup.fr dans la rubrique « habiter »

Plus d'informations : Centre technique intercommunal : 04 67 55 33 12

Rappel : les déchetteries sont fermées les jours fériés.

MANIFESTATIONS ET LOISIRS

Prêt de matériel aux associations

Pour les manifestations publiques des communes. Toute demande doit transiter par la commune. Renseignements : Communauté de communes (Services techniques), 04 67 55 33 12

Transports extrascolaires

Subvention d'une sortie annuelle pour les ALSH et les classes maternelles et élémentaires, sauf si la classe bénéficie d'une prise en charge du transport pour l'apprentissage de la natation.

Renseignements : Communauté de communes: 04 67 55 17 00

NOUS JOINDRE

Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup

Hôtel de la Communauté

25 allée de l'Espérance 34270 Saint-Mathieu-de-Trévières

Tél. : 04 67 55 17 00. Fax : 04 67 55 17 01. Site : <http://www.cc-grandpicsaintloup.fr>

Mail : grandpicsaintloup@ccgpsl.fr

Facebook CC.GrandPicSaintLoup

Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00 (changement d'horaire)